|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Description : logo**Résidence Pierre et Marie Curie** **10 rue Lamennais, 35240, RETIERS** | **COMPTE RENDU****Conseil de la Vie Socialedu Mardi 1er octobre 2013** |  |

Etaient présents : Mme Thomas, M. Corgne, M. Hardy, Mme Perrois, Mme Perron, Mme Drouet, M. Rousselet, M. Charron.

Excusées : Mme Gosnier, Mme Faivre, Mme Gendron.

Début de la séance : 14h00

Ordre du jour :

- Bilan fête des familles

- Retour sur l’évaluation interne

- Préparation de l’évaluation externe

- Questions diverses

M. Rousselet informe l’ensemble des représentants du CVS de la cessation de fonction de Mme Hervé, membre du C.V.S, suite au décès récent de sa maman.

M. Rousselet rappelle la composition règlementaire du C.V.S. C'est-à-dire que celui-ci doit être composé d’au moins deux résidents, et que l’équilibre doit se faire entre représentants du C.A, des familles et du personnel.

M. Rousselet a donc sollicité M. Gaumont (fils d’une résidente) pour participer aux deux instances de l’établissement : C.A et C.V.S. Mme Thomas a également relancé M. Le Bigot (kinésithérapeute libéral). Il est aussi évoqué de solliciter Mme Denise Hervochon et Mme Lucienne Giboire (résidentes).

1. ***Bilan de la fête des familles :***

La fête des familles s’est déroulée le samedi 21 septembre 2013 à la salle Bernard Papin de Retiers. Pas moins de 300 personnes ont pu participer à cet évènement. La Mer était représentée dans les assiettes, au niveau de la décoration et beaucoup avait revêtu marinières, vareuses et casquettes de marin. En plus de l’équipe en place ce jour, de nombreux personnels « volontaires » ont œuvré à la bonne organisation de la journée. Cette réussite est aussi due à l’aide généreuse des membres du Comité des Fêtes de Retiers. D’ailleurs, M. Hardy pense qu’il serait sympathique de leur adresser nos remerciements par courrier. Une fête qui selon résidents et familles s’est déroulée dans une ambiance conviviale et appréciée de tous.

Le bilan financier est expliqué aux membres par M. Charron. Vous le trouverez ci-dessous.

Bilan financier déficitaire de 745.18 €

|  |  |
| --- | --- |
| **RECETTES** | **DEPENSES** |
| * Participation des familles

(14 €/adulte, 7€/enfant) :156 adultes et 1 enfant = **2191.00 €*** Participation des résidents :

96 résidents* Participation du personnel :

40 personnels | * Repas choucroute de la mer

« traiteur Albert » :270 x 6.70 € = **1809.00 €*** Location vaisselle

chez « Assistance location » : **433.50 €*** Intervenant musical

« Guy Sagnier » : **250.00 €*** Achat de vin

« Cave de La Roche aux Fées » : **194.85 €*** Décoration, nappage et matériel bricolage :

**116.79 €*** Location d’un bus adapté « Sinergiph » :

**132.04 €** |
| TOTAL : **2191.00 €** | TOTAL : **2936.18 €** |

1. ***Retour sur l’évaluation interne :***

Ce système d’évaluation émane de la loi 2002-2 qui impose à tous les établissements sociaux et médicaux sociaux de réaliser une évaluation interne (auto-évaluation) avant le 3 janvier 2014 ; et une évaluation externe par un organisme habilité par l’ANESM avant le 3 janvier 2015.

Ce rapport d’évaluation externe conditionne le renouvellement d’autorisation de fonctionner de l’établissement.

On rappelle que l’évaluation interne est une auto-évaluation des pratiques professionnelles et des services et activités proposés aux résidents.

Cette évaluation s’est déroulée en 2012.

Le résultat :

|  |  |
| --- | --- |
| **INTITULE DES PROJETS** | **NOMS DES PILOTES** |
| **Projet de Soins** | Mme Drouet, Mlle Devouge, Dr Pautret |
| **Projet Ressources Humaines** | M. Rousselet, Mme Drouet, Mme Ligot |
| **Projet Ethique et Bientraitance** | M. Rousselet, Mme Prime-Duz, Mlle Devouge |
| **Projet de Vie Sociale et Culturelle** | Mme Prime-Duz, Mme Baldini, M. Charron |

### Actuellement :

* le projet de Soins est en cours de rédaction.
* Le projet Ressources Humaines va débuter.
* Le projet Éthique et Bientraitance va débuter.
* Le projet de Vie Sociale et Culturelle a débuté la semaine dernière.
1. ***Préparation de l’évaluation externe :***

### Objectifs :

* Juger l’évolution de l’établissement dans ses pratiques et prestations
* S’assurer du respect de la réglementation par l’établissement.

L’évaluation externe doit se dérouler lors de la semaine 46 c’est-à-dire du 12 au 15 novembre.

Cette évaluation sera réalisée par la société Alliance et performance (Finistère) qui est l’organisme retenu par un groupement d’établissements ayant lancé un appel d’offres commun.

Cette évaluation n’est pas une inspection. Elle a pour but d’évaluer les pratiques de l’établissement par rapport à la réglementation en vigueur et aux recommandations de l’ANESM.

Cette démarche doit dans un premier temps, valoriser notre travail. Ensuite, elle identifie des axes de travail pour l’amélioration de nos prestations. Un plan d’évaluation doit être établi avec la société pour connaître la méthode employée, les personnes rencontrées, les horaires,….

Il faut insister sur le fait que ce n’est pas un contrôle mais bien une analyse de nos pratiques professionnelles qui a pour but de valoriser le travail de chacun.

1. ***Questions diverses :***

Mme Thomas sollicite M. Rousselet sur les changements des fenêtres des chambres des résidents situées dans les bâtiments de l’ancien foyer logement. A ce jour une quinzaine de chambres a pu bénéficier de la rénovation des ouvertures. L’objectif est bien sûr que toutes les chambres en bénéficient, car cela demande un budget très lourd de plus de 200 000 €. Le dossier financier est en cours, l’échéance prévisionnelle est courant 2014.

Clôture de la réunion à 15h15.

Prochaine réunion du C.V.S le :

MARDI 14 JANVIER 2014 A 14H

Ordre du jour prévu :

* Résultat des questionnaires de satisfaction
* Evaluations interne et externe
* Etc…

Rédigé par C. Charron

Et validé par Le directeur,

V. Rousselet